

Vendredi 7 avril 2017

## **Communiqué**

### **de la Fédération Les Républicains de Seine-et-Marne**

... Arnaud De Belenet devrait être à jour de cotisation au parti « Les Républicains » pour en être membre. Or, en 2016 et jusqu'à ce jour pour 2017, il n'a pas acquitté de cotisation.

Deuxièmement, comme les élus de tous les partis politiques en France, les élus « Les Républicains », honorent leur appartenance et leur investiture par une cotisation spécifique calculée au prorata de leurs indemnités de mandat. Le trésorier départemental « Les Républicains » nous confirme qu'Arnaud De Belenet n'a jamais cotisé un euro à ce titre. C'est environ 3000€ dont il aurait dû s'acquitter depuis son élection en tant que Conseiller Départemental en mars 2015.

Aussi, au regard de l'absence d'adhésion et de cotisation il nous paraît nécessaire de préciser qu'Arnaud de Belenet n'est pas un élu "Les Républicains".

**Christian Jacob**  
**Président de la fédération**  
**LR de Seine-et-Marne**

**Jean-François Copé**  
**Secrétaire départemental**  
**LR de Seine-et-Marne**